



Sophie Moulin connaît bien l'univers du handicap et celui des entreprises: elle souhaite les relier.

«J'ai écouté mon cœur!»

Pendant dix ans, Sophie Moulin s'est engagée pour l'intégration scolaire de sa fille en situation de handicap mental, et s'est investie pour le concept neuchâtelois de pédagogie spécialisée. Désormais, elle développe Différentiel, un outil d'intégration professionnelle dans les entreprises. A cet effet, elle a quitté son emploi dans l'aérospatial.

Portrait: Martine Salomon – Photos: Cyril Zingaro

Son visage inspire une grande douceur et un calme olympien. Son regard limpide suggère néanmoins un tempérament déterminé et pragmatique. Telle est la première impression au contact de Sophie Moulin. Elle confirme avoir ces caractéristiques qui l'ont aidée dans ses engagements: structurée, tenace, agile, et douée pour le contact humain. Française d'origine, elle quitte Nantes en 1995 après des études d'ingénierie en informatique. A 24 ans, elle vient travailler dans le canton de Neuchâtel pour une entreprise d'ingénierie spatiale. Elle y rencontre son futur mari. De leur union naît Tiphaine en 1999, Camille en 2001, et Hugo en 2003. Une malformation cardiaque est détectée chez Camille à sa naissance. Sans prise en charge, l'espérance de vie est limitée à 5 ans. Le bébé est opéré avec succès à l'âge de 16 mois. Mais jusqu'à 4 ans, elle semble atteinte de surdité et ne parle pas. Il s'avère qu'elle a une trisomie 3, une anomalie génétique inconnue. Camille suit une scolarité totalement intégrée à l'école primaire de

Lignièrès (NE) où la famille réside. Elle reçoit un soutien pédagogique spécialisé pouvant aller jusqu'à dix périodes par semaine en incluant les quatre périodes fournies par la Commune. Mais en 2009, le Canton décide de limiter son soutien à deux périodes par semaine. Pour contrer cette baisse, il faut se battre jusqu'au Tribunal cantonal. Ce dernier ne casse pas la décision mais demande à l'Etat de la réévaluer. Le Canton remonte la limite à quatre périodes. «Heureusement, sinon Camille serait restée au fond de la classe à ne pas évoluer.» Elle est l'une des premières du canton à bénéficier d'une intégration complète, ce qui s'avère très utile par la suite. «Au village, tous les jeunes de son âge la connaissent. Dans le bus et le train, il y a toujours quelqu'un qu'elle connaît.» A partir de 12 ans, Camille poursuit sa scolarité obligatoire en classe spécialisée de l'institution Perce-Neige, qui est intégrée dans une école classique, avec les récréations en commun. Elle continue à progresser. Elle se fait comprendre en langage simple.

Peu d'options professionnelles dans le canton

Sophie Moulin, qui est membre d'insieme Neuchâtel, s'engage aussi pour tous les enfants du canton. Comme présidente de la Fédération des associations de parents d'élèves de Neuchâtel et porte-parole du Groupement des associations cantonales autour de la différence (dont fait partie insieme NE), elle participe à un groupe de travail pour élaborer le concept cantonal de pédagogie spécialisée, particulièrement au sujet de l'intégration des enfants avec handicap mental à l'école. Une fois qu'un concept satisfaisant est réalisé, elle met sa vie associative sur pause. Camille a alors 17 ans et il faut penser à son avenir. Tout ce qu'on lui propose, c'est une place en atelier protégé pour travailler le métal, le bois ou le carton. «Pour quelqu'un qui n'est pas très manuel, ce n'est pas optimal. Nos jeunes ont parfois d'autres affinités. Camille, par exemple, a des capacités sociales fabuleuses.» Sur sol neuchâtelois, les ateliers protégés constituent la majorité des activités proposées. Des ateliers intégrés, il n'y en a que quelques-uns. Quant aux placements individuels, ils sont rares. En 2018, des rapports cantonaux montrent qu'il n'y a pas assez de propositions professionnelles pour les personnes avec handicap mental, et que si rien n'est entrepris, il manquera 80 places en ateliers en 2022. Voilà qui nourrit les réflexions de Sophie Moulin quant à l'intégration professionnelle dans son canton.

C'est alors qu'un ami, enseignant dans une école primaire à Saint-Blaise (NE), propose à Camille une semaine de stage en janvier 2019. «Elle a pu faire plein de choses! Il se basait sur ses capacités et adaptait le travail en conséquence.» Photocopies, corrections de devoirs grâce à des fiches-modèles, gestion du tournus des élèves à l'ordinateur, surveillance à la gym. L'expérience est un succès. Dès août 2019, Camille y travaille tous les jeudis et vendredis. Elle intervient désormais dans six classes auprès d'enfants de 4 à 11 ans, en fonction des besoins. Sophie Moulin juge qu'il est aussi bénéfique que les élèves et enseignants voient un adulte avec handicap mental travailler à leurs côtés, et qu'ils constatent que ça marche très bien: ça contribue à faire évoluer la société. Elle a un déclic. Elle constate que sa fille, comme d'autres jeunes avec handicap mental, est pleine de joie de vivre, a envie de travailler, et effectue ses tâches consciencieusement. Quant au monde du travail en entreprise, elle trouve qu'il manque parfois de gaieté, de valeurs humaines et d'esprit d'équipe. Elle se dit: pourquoi ne pas relier ces deux univers? «Quand je vois comment Camille se développe et ce qu'elle offre à ses collègues – simplicité, sourire, honnêteté –, je trouve que ça vaut la peine pour tout le monde.» C'est décidé: Sophie Moulin développera un outil d'intégration professionnelle. En juin 2019, elle quitte son emploi. «J'ai écouté mon cœur. Je me suis dit: j'ai 48 ans, ma fille en a 18, c'est maintenant! Quand vous êtes concerné, vous trouvez l'énergie. Le truc vient des tripes.»

Son projet remporte un prix d'innovation

Elle contacte le Hub de Neuchâtel, espace de coworking dans lequel a été organisé un programme d'activation de projets d'entrepreneuriat social et environnemental. Son projet intitulé Différentiel fait partie



Sophie Moulin et sa fille Camille, née avec une malformation cardiaque.

des 10 dossiers choisis parmi 40 pour bénéficier d'un accompagnement de 3 mois. Elle mène des entretiens de terrain: avec des personnes avec handicap et leurs familles, l'institution Perce-Neige, l'organisation Pro Infirmis, l'Etat, des entreprises, et des services de ressources humaines. En novembre, elle décroche le 1^{er} prix du jury. Elle a de la crédibilité car elle connaît les contraintes des entreprises, dit-elle. «Et les jeunes avec handicap mental sont très intéressés. On ne leur avait rien proposé de tel auparavant.» Méthode prévue: établir le profil de la personne, puis contacter des entreprises pour organiser un stage d'une ou deux semaines. Ensuite, éventuelle période d'essai de trois mois. Enfin, éventuelle poursuite de la collaboration par un contrat. Contrat bipartite, et non tripartite comme pour les postes gérés par des institutions. «Je trouve plus stimulant qu'il y ait un lien direct employé-employeur, pour responsabiliser chacun.»

Sophie Moulin accompagne actuellement deux jeunes pour trouver des stages. Elle n'organise pas de placements à long terme tant qu'elle n'a pas des garanties pour que son activité soit pérenne et salariée. Parmi les pistes envisagées: une activité indépendante, ou un poste sous la houlette de Pro Infirmis (qui chapeaute déjà InsertH dans le canton de Vaud), ou chez Perce-Neige, ou enfin au sein de l'Etat, dans un service existant. «Il y a déjà un système d'insertion professionnelle. Pourquoi ne pas utiliser la voie normale, plutôt que de créer des structures parallèles?» Telles sont ses discussions en cours avec le Canton. «J'ai les ouvertures nécessaires pour aller de l'avant. Je n'ai rencontré que des gens avec des avis positifs et qui cherchaient à m'aider. Reste à parler de poste, de financement et de volonté politique.» ●